

Vigie Consommation

Office de la protection du consommateur

Surendettement Le consommateur jetable

Dans un monde défini de plus en plus en termes commerciaux, le besoin de se distinguer passe par la consommation. Ce besoin est cultivé par la publicité dont le message est clair : consommer, c'est valorisant. Il n'est pas étonnant dans ce contexte que bien des consommateurs enthousiastes s'endettent.

Un citoyen endetté

Le recours systématique au crédit, devenu facilement accessible, est devenu une habitude chez le consommateur québécois qui semble avoir oublié les vertus de l'épargne.

Ainsi, entre 1984 et 1997, l'indice d'endettement à la consommation des québécois est passé de 15 % à 23 %, alors que le taux d'épargne est tombé de 14 % à 3 %.

En incluant la dette hypothécaire dans le calcul, le taux d'endettement du contribuable en 2001 égalait pratiquement son revenu annuel.



« Les consommateurs s'endettent de plus en plus pour faire leur épicerie. »

L'utilisation immodérée du crédit est à point tel ancrée dans les mœurs que les emprunts pour l'achat de biens non durables a augmenté de 4 % entre 1997 et 2001. En d'autres termes, les consommateurs s'endettent de plus en plus pour faire leur épicerie...

Volume 1, n° 3

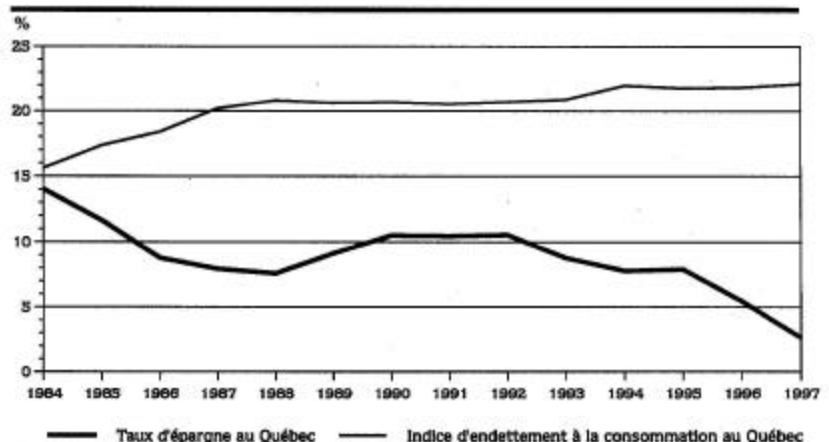
novembre 2002

Dans ce numéro :

<i>Le consommateur jetable, suite</i>	2
<i>Graphique : Insolvabilité et endettement</i>	2
<i>Dépenses personnelles en biens de consommation</i>	3
<i>Les jeunes et l'endettement</i>	3
<i>Dépenses et mode de vie</i>	4
<i>Lexique</i>	4
<i>Références utiles</i>	4

ISSN 1499-1748

Indice d'endettement à la consommation et taux d'épargne au Québec 1984 - 1997



Source: Bureau de la statistique du Québec
(Institut de la statistique du Québec)—Écostat, juin 1998



Le consommateur jetable... suite

Certes, « achetez maintenant et payez plus tard » permet de devancer certains achats et de relancer le commerce en période creuse. Toutefois, un recours systématique et parfois excessif au crédit, pour soutenir la consommation, semble faire oublier au citoyen et à la société que l'équilibre budgétaire et l'épargne sont à la base du développement économique durable.

Ainsi, pour le consommateur optimiste qui surévalue sa capacité de payer et qui ne tient pas compte de la remontée éventuelle des taux d'intérêt, la probabilité est grande de ne pas pouvoir honorer ses obligations financières.

Par ailleurs, un consommateur qui emprunte pour payer d'autres dettes, qui utilise ses cartes

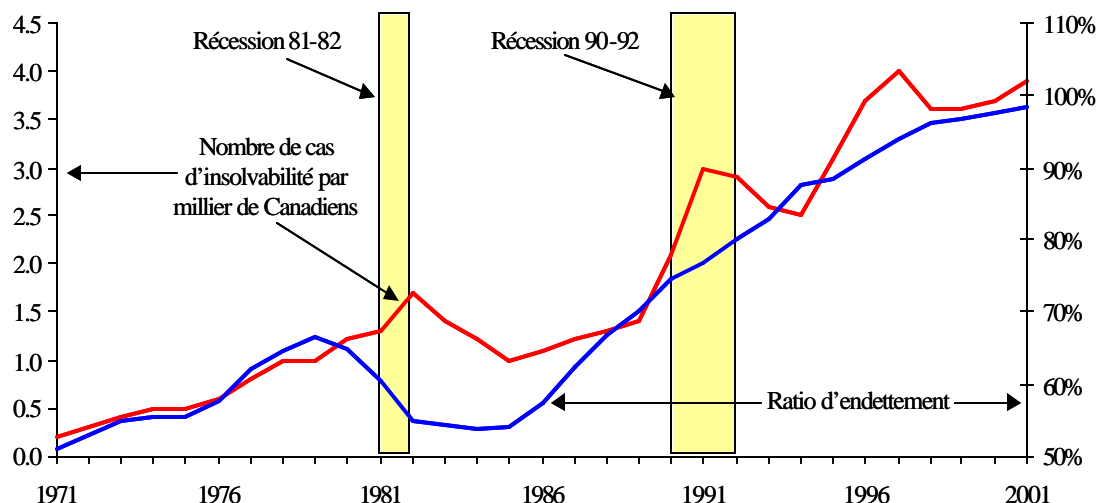
crédit par besoin plutôt que par commodité ou encore qui dépend des heures de travail supplémentaires pour payer ses dépenses courantes risque fort un jour de se voir harcelé par des agences de recouvrement et d'être contraint à la faillite.

Le lien entre le taux d'endettement du citoyen et l'évolution du nombre de faillites est évident. Le Surintendant des faillites du Canada a établi que le nombre de déclarations de faillite est passé de 0,2 million d'adultes en 1971, à 3,9 en 2001. En même temps, le Surintendant remarquait que le niveau d'endettement des Canadiens était presque égal à deux fois le niveau de 1985.

Selon Statistique Canada, il y a eu, au Québec, une augmentation de 76,4 % dans le nombre de faillites entre 1991 et 2001....

(suite à la page 3)

Figure 1 : Nombre de cas d'insolvabilité par millier de Canadiens âgés de 18 ans et plus et ratio d'endettement



Sources : Bureau du surintendant des faillites et Statistique Canada



Dépenses personnelles en biens au Québec en 2001

Biens	100%
Durables	29%
Semi-durables	18%
Non durables	53%

Source: Institut de la statistique du Québec



Le consommateur jetable... suite

Une société endettée

Dans une perspective plus large, les taux d'intérêt bas visant à relancer l'économie ont tendance à générer une augmentation de la demande de crédit. Cette demande est relativement artificielle et de courte durée puisqu'elle est généralement couplée à une diminution du taux d'épargne. De la même façon, l'augmentation du crédit à la consommation a été accompagnée, ces dernières années, d'une recrudescence importante des faillites personnelles, ce qui cause un ralentissement de l'activité économique.

Le capitalisme spéculatif ainsi que ses attentes de croissance et de profit immédiats hypothèquent à long terme la croissance économique. Et pour éviter les chutes propres aux cycles économiques normaux, autant les entreprises que les consommateurs anticipent leurs revenus. Les uns pour offrir des profits instantanés aux actionnaires

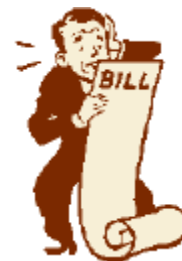
...le lien entre le taux d'endettement du citoyen l'évolution du nombre de faillites est évident.

et les autres pour s'offrir des biens de consommation.

Ainsi, le marché dope-t-il le pouvoir d'achat par crédit. Mais dès que le consommateur devient dysfonctionnel et qu'il n'arrive plus à payer l'intérêt de ses dettes, le marché l'évacue par le mécanisme de la faillite.

Imitant donc malgré lui le destin des biens non durables pour lesquels il s'est endetté, dépossédé de ses cartes de crédit et exclu d'un système pour lequel il n'a plus aucune utilité, il devient ce nouvel acteur sur le marché : le consommateur jetable.

J.P.



Les jeunes et l'endettement

Les jeunes de 18 à 30 ans, possèdent en moyenne 2,2 produits de crédit, par exemple : carte de crédit, prêt étudiant et prêt pour l'achat d'un ordinateur. Quelque 56 % d'entre eux ont une carte de crédit. Le tiers remboursent leur solde total chaque mois et 70 % n'y arrivent pas plus d'une fois au cours de l'année, entraînant ainsi des frais d'intérêts importants.

Source : Jolicoeur et Associés. *Rapport final. Sondage pan-canadien auprès de 600 jeunes de 18 à 30 ans, Produit pour la Fédération des ACEF, novembre 1997*



Lexique

Bien non durables

En 1997, l'augmentation du crédit à la consommation était attribuable à l'achat de biens non durables.

Source : Bureau de la statistique du Québec (Institut de la statistique du Québec). La dette de consommation au Québec et au Canada.



Quelques références utiles...

Office de la protection du consommateur
www.opc.gouv.qc.ca

Aide financière aux étudiants
www.afe.gouv.qc.ca

Réseau de protection du consommateur
www.consommateur.qc.ca

Protégez-Vous
www.protegez-vous.qc.ca

Carrefour des consommateurs
www.strategis.ic.gc.ca/sc_cons/consaffaires/frndoc/oca.html

Bureau du surintendant des faillites
<http://osb-bsf.ic.gc.ca>

Crédit à la consommation :

Crédit qui est consenti aux particuliers sous différentes formes, à l'exception des crédits immobiliers. Le crédit à la consommation est consenti généralement pour l'achat de biens de consommation ou de services.

Endettement :

Ensemble des dettes d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme.

Faillite :

La faillite est une procédure judiciaire qui survient lorsque les passifs ou les dettes d'un particulier ou d'une entreprise excèdent les actifs ou les revenus pendant une période prolongée. Lorsqu'un particulier ou une entreprise fait faillite, les actifs sont saisis et répartis entre les divers créanciers et les tribunaux peuvent imposer des restrictions quant à leur capacité d'emprunter dans le futur.



Revenu disponible :

Portion du revenu qui reste après déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale. Ce n'est pas la même chose que le revenu personnel total lequel est calculé avant déduction de l'impôt.

Revenu personnel :

Revenu monétaire total avant imposition.

Taux d'endettement :

Somme du crédit à la consommation et du crédit hypothécaire divisé par le revenu personnel disponible.

Les Canadiens dépensent-ils plus qu'ils ne gagnent pour maintenir leur mode de vie ?

La sécurité financière peut se définir comme la capacité d'une famille de constituer une réserve de fonds et de contrôler le niveau de ses dettes. L'enquête de 1984 avait montré que l'endettement, mesuré en pourcentage de la valeur des avoirs, tendait à décroître. Toutefois, des données plus récentes tirées du Système de comptabilité nationale indiquent une diminution continue du taux d'épargne. D'autres indicateurs, notamment l'augmentation des dépenses des consommateurs, et le fait qu'il y ait peu de majoration des salaires, laissent croire que nous pourrions bien assister à un changement de la tendance observée en 1984.

Source: Statistique Canada